

AUTORISATION PARENTALE – SOIRÉE 13-17 ANS

La BOUM XXL du Warehouse du 18.02.26 organisé de 19H00 à 23H30

Lieu : Warehouse – 21 Quai des Antilles, 44200 Nantes

Organisateur : Warehouse Nantes – www.warehouse-nantes.fr

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Âge requis : L'événement est strictement réservé aux jeunes âgés de 13 à 17 ans révolus le jour de la soirée. Une pièce d'identité originale sera exigée à l'entrée (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de collégien avec photo et date de naissance, carte de lycéen avec photo et date de naissance, carte vitale avec photo).

Autorisation parentale obligatoire : L'accès à l'événement est strictement conditionné à la présentation du présent modèle d'autorisation, dûment complété et signé par le ou les titulaires de l'autorité parentale. Le signataire atteste, sous sa seule responsabilité, être détenteur de l'autorité parentale sur le mineur et habilité à autoriser sa participation. En cas d'autorité parentale conjointe, la signature d'un seul parent vaut accord du ou des titulaires de cette autorité, sauf décision judiciaire contraire expressément portée à la connaissance de l'organisateur. La SAS W44 n'est pas tenue de vérifier l'existence ni la portée des décisions judiciaires relatives à l'exercice de l'autorité parentale, sauf information écrite et officielle communiquée avant l'événement. La présentation d'un formulaire conforme vaut reconnaissance du consentement exprès du ou des titulaires de l'autorité parentale et autorisation complète de participation du mineur aux activités prévues.

Soirée sans alcool ni substances illicites : Toute consommation ou introduction d'alcool, de stupéfiants ou de substances prohibées est strictement interdite. La consommation de tabac, sous quelque forme que ce soit (cigarette, cigarette électronique, puff ou dispositif assimilé), est également strictement interdite au sein de l'établissement. Des contrôles à l'entrée seront systématiquement effectués par les agents de sécurité (alcoolémie, sacs, poches, etc.). L'accès pourra être refusé ou une exclusion immédiate prononcée à l'encontre de toute personne présentant des signes d'ivresse ou de consommation illicite, avec information et contact des responsables légaux.

Tenue : déguisement fortement recommandé !

Heure limite d'entrée : Aucun accès ne sera possible après 21h30 et toute sortie est définitive.

Transport : Aucun transport n'est organisé par le Warehouse. Le représentant légal s'engage à assurer le trajet aller et retour de l'enfant en toute sécurité. Le représentant légal autorise expressément son enfant à entrer et sortir du Warehouse sous sa seule responsabilité et autorisation. Le Warehouse ne peut être tenu responsable des déplacements de l'enfant avant son arrivée à l'entrée ni après sa sortie du site.

Comportement, sécurité et responsabilité : Le participant s'engage à adopter un comportement respectueux et à se conformer aux instructions du personnel et des agents de sécurité. Certaines zones du Warehouse (scène, mezzanines, zones techniques, escaliers non balisés, etc.) sont strictement interdites au public. Tout comportement dangereux (saut, bousculade, dégradation, etc.) entraînera une exclusion immédiate et définitive, sans remboursement. Le représentant légal reconnaît que, malgré les mesures de sécurité mises en place par le Warehouse, des risques inhérents à tout événement festif (faits imprévisibles ou irrésistibles : chute, malaise, blessure accidentelle, etc.) peuvent survenir. L'organisateur ne pourra être tenu responsable que des dommages résultant d'une faute directe ou d'une négligence avérée de sa part. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'effets personnels. Les représentants légaux demeurent responsables du mineur pendant les trajets et à l'extérieur de l'établissement.

Objets interdits : Sont strictement prohibés : armes, bouteilles en verre, objets contondants, sprays, ou tout objet dangereux. Les sacs seront contrôlés à l'entrée et un vestiaire facultatif sera mis en place pour les effets personnels.

Santé et premiers secours : En cas d'incident médical, le personnel du Warehouse est autorisé à faire appel aux services de secours et à prendre toute mesure d'urgence jugée nécessaire.

II. CONSENTEMENT DU TUTEUR LÉGAL

Je soussigné(e), M./Mme _____

Représentant légal de _____

Né(e) le _____ / _____ / _____ à _____

Demeurant à _____

Joignable au téléphone : _____ ou _____,

Autorise mon enfant à participer à la soirée « LA BOUM XXL » organisée par le Warehouse.

Certifie avoir pris connaissance et accepter sans réserve l'ensemble des conditions de participation ci-dessus ainsi que les conditions générales de vente et de billetterie du Warehouse mentionnées sur le site warehouse-nantes.fr.

Autorise, en cas d'urgence, l'équipe encadrante à prendre toute mesure médicale nécessaire.

Autorise la captation et la diffusion de photos/vidéos prises durant l'événement, sauf retrait exprès par écrit.

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Cette autorisation peut être retirée à tout moment par simple demande écrite à : contact@w44.fr